

Le Conseil Municipal de Solignac s'est réuni à la salle des fêtes de Solignac après convocation légale en date du 25/10/2024, sous la présidence de M. Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Début du conseil : 18h30

Présents :

Mmes BOURGER, CARLIER, COIGNAC, COMES, DUPIN, GUITARD, MOURNETAS, MM CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD.

Absents et excusés :

Aurélien BRUNET donne procuration à Caroline BOURGER
Laure FERNANDES procuration donnée à Nathalie COIGNAC
Martine FOURGEAUD procuration donnée à Nicole DUPIN
Nicole BAYLE, Christian RIBOULET

Caroline BOURGER a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

1. Validation du procès-verbal du 22 octobre 2024,

FINANCES

2. Validation de l'APD pour l'extension de l'ALSH et construction dojo
3. Demande de subvention au titre des CTD 2025 pour la rénovation des bâtiments scolaires Val de Briance
4. Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour la rénovation des bâtiments scolaires Val de Briance
5. Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour l'ALSH et construction dojo
6. Validation APD du projet de regroupement des écoles sur le site Val de Briance – rénovation des bâtiments
7. Questions diverses

1. Validation du PV du 22/10/2024

Non fait

2. Validation APD extension ALSH et construction dojo

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'état d'avancement du projet de construction d'une extension du Pôle Jeunesse et dojo. Il présente les caractéristiques de l'avant-projet définitif (APD), établi par l'agence Spirale, maître d'œuvre en charge du projet et indique alors à l'assemblée que le coût de l'opération est estimé à ce stade à **2 030 851 € H.T.** De façon détaillé, celui-ci se décompose comme suit :

1 - Dépenses prévisionnelles :

	MONTANT HT
Travaux ALSH	910 000 €
Travaux DOJO	739 000 €
Habillage par placage en pierre de moellons collées sur mur de soutènement	7000 €
Module photovoltaïque (lot photovoltaïque + prestation dans lot étanchéité)	46 000 €
Régulation Systèmes CVC	15 000 €
Modification système ouverture	3000 €
Provisions pour imprévus et révisions de prix (5%)	86 000 €
TOTAL	1 806 000 €

Frais d'études préalables

Relevé topographique	1 068 €
Etude de sols G2PRO	3 190 €
Etude de faisabilité de la géothermie (Ilao)	7 322 €
TOTAL	11 580 €

Honoraires de maîtrise d'œuvre

Honoraires maîtrise d'œuvre (9,50%+ forfait photovoltaïque)	9,50%
TOTAL	168 400 €

Frais d'ingénieries annexes

Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATEC)	6 399 €
AMO Géothermie (JLM)	4 830 €
Mission de coordination CSPS	3 006 €

Mission de contrôle technique	6 690 €
Missions STD (Tribu) - bâtiment existant et extension	4 946 €
TOTAL	25 871 €

Frais annexes

Raccordements aux réseaux (hors frais de raccordement ERDF liés au photovoltaïque)	0 €
Assurance dommage ouvrage	17 000 €
Frais de dossier et d'appel d'offre	2 000 €
TOTAL	19 000 €

Coût de l'opération

Montant estimatif total du coût de l'opération H.T.	2 030 851 €
TVA 20%	406 170.20 €
TOTAL	2 437 021.20 €

2 - Recettes prévisionnelles :

20% DETR	406 170.20 €
17.49 % Conseil Départemental	355 120.20 €
Aide Fond Chaleur (ADEM)	45 000 €
Aide AMO Géothermie ADEME	3 864 €
CAF Nationale	300 000 €
CAF Départementale	200 000 €
Sous total co-financements publics (80 % max)	1 310 154.40 €
Aide études STD	3957 €
Aide étude de faisabilité Géothermie	5858 €
TOTAL DES AIDES	1 319 969.40 €

RESTE A CHARGE	710 881.60 € HT
TOTAL	2 030 851 €

Nicole Dupin manifeste son inquiétude quant au coût de l'opération supérieur aux prévisions (1,9 millions) et l'incertitude concernant les subventions. Des réponses sont apportées sur la fréquentation du centre de loisirs et du dojo, A. PORTHEAULT et S. COLDEBOEUF rappellent qu'il faut aller le plus loin possible pour savoir si on pourra ou non faire aboutir le projet et que la décision sera prise en conseil municipal. J.P. CHAZELAS informe le Conseil qu'un rendez-vous est pris avec le CDL (conseiller aux décideurs locaux) pour verrouiller la capacité de financement, ainsi qu'avec le sous-préfet qui doit venir visiter le dojo actuel. S. COLDEBOEUF précise que le CDL donne un avis, un conseil, mais que nous n'aurons pas encore le résultat de l'appel d'offre, il rappelle que c'est aussi un projet d'école.

Délibération adoptée à 15 voix pour 2 contre 0 abstentions : **délibération 2024DEL46**

3. Demande de subvention CTD pour le regroupement des 2 écoles

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre des CTD 2025 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre des travaux de regroupement des écoles sur le site Val de Briançe – rénovation des bâtiments.

L'architecte en charge du marché nous propose un avant-projet définitif pour les travaux répartis comme suit :

<u>PROJET</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant subvention demandée</u>	
Rénovation du bâtiment de la garderie	129 600 €	20%	
Rénovation du bâtiment motricité	79 100 €		
Frais d'études préalables – frais d'ingénieries annexes – frais annexes	6 000 €		
Provisions pour imprévus et révision de prix	19 826.50 €		
Réfection de l'enrobé entrée cours école	10 395.14 €		
Honoraires MO SPIRALE	31 800 €		
Réfection du local à vélo	29 321€		
Réfection du bureau de direction	5 900 €		
TOTAL	311 942.64 €		62 388,53 €

A. PORTHEAULT : On a rajouté la réfection de l'entrée, si on peut le faire en fonction des aides

N. DUPIN : En quoi consiste la rénovation ?
A. PORTHEAULT : Redistribution des salles

Délibération adoptée à l'unanimité : **délibération 2024DEL47**

4. Demande de subvention DETR pour le regroupement des 2 écoles

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de LA DETR 2025 auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne, dans le cadre des travaux de regroupement des écoles sur le site Val de Briance – rénovation des bâtiments.

L'architecte en charge du marché nous propose un avant-projet définitif pour les travaux répartis comme suit :

<u>PROJET</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant subvention demandée</u>
Rénovation du bâtiment de la garderie	129 600 €	20%
Rénovation du bâtiment motricité	79 100 €	
Frais d'études préalables – frais d'ingénieries annexes – frais annexes	6 000 €	
Provisions pour imprévus et révision de prix	19 826.50 €	
Réfection de l'enrobé entrée cours école	10 395.14 €	
Honoraires MO SPIRALE	31 800 €	
Réfection du local à vélo	29 321€	
Réfection du bureau de direction	5 900 €	
TOTAL	311 942.64 €	

Délibération adoptée à l'unanimité : **délibération 2024DEL48**

5. Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour l'extension de l'ALSH et construction dojo

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2025 auprès de la préfecture de la Haute-Vienne, dans le cadre des travaux d'extension de l'ALSH, de la construction d'un dojo et de la pose de panneaux photovoltaïques.

<u>PROJET</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Montant subvention demandée</u>
DOSSIER APD + MODIFICATIONS PHASE PRO	1 720 000€	20%

Honoraires MO SPIRALE	168 400€	
Frais d'études préalables – frais annexes et frais d'ingénierie annexes –	56 451€	
Provisions pour imprévus et révisions de prix	86 000€	
TOTAL	2 030 851€	406 170.20€

Délibération adoptée à 15 voix pour 2 voix contre 0 abstention

Délibération 2024DEL49

A. PORTHEAULT s'adresse à N. DUPIN : Tu votes contre la demande de subvention ?

N. DUPIN : Je veux que l'on arrête le projet

6. Validation de l'APD du projet regroupement des écoles sur le site Val de Briançe – rénovation des bâtiments

Monsieur le maire informe l'assemblée de réhabilitation des écoles du Val de Briançe. Il présente les caractéristiques du dossier de projet (PRO), établi par l'agence Spirale, maîtrise d'œuvre en charge du projet. Le budget de l'opération est estimé à **311 942.64 € H.T** se décomposant comme suit :

1 - Dépenses prévisionnelles :

	MONTANT HT
Travaux	208 700 €
provision pour Imprévus et révisions de prix (5 %)	19 826.50 €
TOTAL	€

Frais d'études préalables

Diagnostic amiante plomb	1 000 €
TOTAL	1 000 €

Honoraires de maîtrise d'œuvre

Honoraires maîtrise d'œuvre	
TOTAL	31 800 €

Frais d'ingénieries annexes

Assistance technique à maîtrise d'ouvrage (ATEC)	PM
Mission de coordination CSPS	1 000 €
Mission de contrôle technique	3 000 €
TOTAL	4 000 €

Frais annexes

Frais de dossier et d'appel d'offre	1 000 €
TOTAL	1 000 €

Coût de l'opération

Montant estimatif total du coût de l'opération H.T.	311 942.64 €
TVA 20%	62 388.53 €
TOTAL	347 331.17 €

2- Recettes prévisionnelles :

20% DETR	62 388.53 €
20% Conseil Départemental	62 388.53 €
TOTAL DES AIDES	124 777.06 €
RESTE A CHARGE	187 165.58 €

Délibération adoptée à l'unanimité : **délibération 2024DEL50**

7. Questions diverses

N. DUPIN : Où en est le skate park ?

F. RECORD : On attend le retour des bâtiments de France, rendez-vous pris pour le 7 novembre. Il y aura un dossier à déposer en 2025 auprès de l'ANS

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et les informations et questions diverses ayant été traitées, Monsieur le Maire lève la séance à 19h45

**Le Maire,
Alexandre PORTHEAULT**

**La secrétaire de séance,
Caroline BOURGER**

